

République Française  
Département : VIENNE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINTE RADEGONDE

Séance du 15 mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le quinze mars à dix-neuf heures le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Frédéric JARRY, Maire de SAINTE RADEGONDE.

Date de convocation : 4 mars 2021

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : Mesdames Marjorie TERNY, Valérie ROUGEON, Céline WIBAUT, Véronique FOUCHER, Kalinka TERROBA, Messieurs Frédéric JARRY, Aurélien OUZOULIAS, Pascal BELONCLE, Franck WAXIN, Christophe DURAND.

Absents : Monsieur Jérôme GADIOUX

**ORDRE DU JOUR**

- Vote du compte administratif 2020
- Approbation du compte de gestion 2020
- Affectation des résultats
- Préparation pour le budget primitif 2021
- Questions diverses

Monsieur le Maire présente le trésorier de Chauvigny qui fait une présentation générale du budget.

## APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020

Le trésorier explique que le compte de gestion est le compte établi en trésorerie et qui est le reflet du compte administratif de la commune.

Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

## VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

Monsieur le Maire se retire pour le vote.

INVESTISSEMENT	DEPENSES	PREVU	496 757,90
		REALISE	112 236,00
		RESTE A REALISER	219 815,93
	RECETTES	PREVU	496 757,90
		REALISE	134 959,97
		RESTE A REALISER	1 400,00
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	PREVU	381 406,12
		REALISE	125 852,77
		RESTE A REALISER	
	RECETTES	PREVU	381 406,12
		REALISE	394 336,73
		RESTE A REALISER	
RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE	INVESTISSEMENT	22 723,97	
	FONCTIONNEMENT	268 483,96	
	GLOBAL	291 207,93	

Le compte administratif de la commune est approuvé à l'unanimité.

## **AFFECTATIONS DES RESULTATS**

Monsieur le Maire explique que le compte administratif fait apparaître :

- Un déficit de fonctionnement de	7 783,16
- Un excédent reporté de	276 267,12
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de	268 483,96
- Un excédent d'investissement de	22 723,97
- Un déficit des restes à réaliser de	218 415,93
Soit un besoin de financement de	195 691,96

Il est donc décidé d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2020 : EXCEDENT	268 483,96
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	195 691,96
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	72 792,00
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : EXCEDENT	22 723,97

## **PREPARATION DU BUDGET 2021**

Monsieur le Maire propose de se retrouver lundi 22 mars à 14h pour étudier le nouveau budget de la commune.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire propose qu'un STOP soit installé au Gatineau, après échange avec Grand Poitiers et l'agriculteur concerné, afin d'éviter un accident. Le conseil approuve à l'unanimité.

A 21H00, la séance est levée